

Les élèves veulent des cours de langue plus vivants

ENSEIGNEMENT Le syndicat des élèves soutient le Pacte d'excellence mais pose des balises

Le Pacte d'excellence a été rédigé par les syndicats, les pouvoirs organisateurs et les associations de parents. Mais les élèves n'ont pas été écartés du processus. Dès l'entame des débats, en 2015, Joëlle Milquet (CDH), l'ancienne ministre de l'Éducation, a engagé les jeunes du secondaire à exprimer leurs demandes, leurs souhaits.

Les auteurs du Pacte en ont-ils tenu compte ?

Le CEF (Conseil des élèves francophones) a lu la dernière mouture du Pacte (celle rendue publique le 2 décembre 2016). Et globalement, le syndicat des élèves s'y retrouve.

Il vient de rendre un avis épais (d'une cinquantaine de pages) et circonstancié.

On y lit que le CEF salue l'allongement du tronc commun. On le sait : le choix entre le général et qualifiant (technique/professionnel) s'opère aujourd'hui en fin de 2^e secondaire. « Trop tôt », dit le conseil, qui apprécie l'idée du pacte de repousser l'échéance en fin de 3^e. Les élèves saluent surtout l'idée d'un tronc commun plus « polytechnique » (avec davantage d'art, d'approches aux métiers, etc.). Pour les élèves, ceci « pourrait changer le regard souvent stigmatisant sur les études qualifiantes. »

Une demande insistante, pressante du Conseil des élèves du secondaire : ils souhaitent des cours de langue plus vivants, plus efficaces, plus participatifs. Pour eux, apprendre une langue suppose des échanges linguistiques, des voyages, des conversations en classe, des projections de films...

Le Pacte propose de développer la remédiation. Bravo, dit le CEF. A condition qu'elle ne soit pas présentée comme une

sorte de punition. « Les élèves préconisent donc une participation massive des élèves à ces remédiations, et non uniquement les cas désespérés. Par ailleurs, les élèves insistent sur le fait que ces remédiations doivent se faire pendant les horaires de cours et pas en dehors. »

Le CEF ne fait pas qu'analyser ce qui se trouve dans le pacte. Il émet des propositions, aussi. Il suggère ainsi de créer dans chaque école un « véritable service d'aide à la scolarité. »

Remédiation, pas punition

Dans chaque établissement, donc, un conseiller aurait pour mission d'assurer un « suivi personnalisé des élèves, tant au niveau de leur orientation que de leur situation personnelle. » Cette personne serait avant tout une oreille « Il est essentiel de prendre en compte le fait qu'un élève qui ne se sent pas bien à l'école (pour tout un ensemble de raisons qui peuvent être très spécifiques à la situation personnelle de l'élève) ne sait pas se concentrer sur son apprentissage si des inquiétudes ou des malaises accablent son esprit. Il est donc essentiel qu'elle ou il puisse en parler et se sentir ainsi compris et reconnu comme une personne. »

Dans son avis, le CEF revient en boucle sur l'informatique à l'école. Parmi les diverses revendications du CEF en ce domaine (un équipement décent, des locaux ad hoc, etc.), retenir celle-ci : il faudrait que la formation initiale des enseignants mette le paquet sur le sujet. Le CEF écrit : « Les élèves sont digital natives. Ce qui n'est pas le cas de la majorité de leurs professeurs. Aujourd'hui, il n'est pas rare que ce soient les élèves qui expliquent à leur professeur comment du matériel

informatique fonctionne... De même, notamment pour ce qui est de l'usage des réseaux sociaux ou de la gestion des identités sur le web, combien de professeurs possèdent aujourd'hui les bons réflexes en matière de protection de leurs données ? »

Les auteurs du Pacte doivent se revoir le mardi 7 mars pour adapter la réforme aux critiques qui ont été exprimées par les enseignants au cours des consultations de janvier/février. Serait pas nécessairement un luxe de tenir compte aussi de l'avis des premiers concernés, les élèves. ■

PIERRE BOUILLON

IDÉES À CREUSER

Apprendre à intéresser l'élève

On baille souvent, en classe. Le fait est que les cours sont parfois ardues ou très abstraits. Ou que la journée commence à tirer en longueur. Le CEF repère un autre motif d'ennui : le professeur et, parfois, son incapacité à passionner. Le syndicat des élèves du secondaire propose donc que soit intégré, dans la formation des enseignants, un « cours d'expression orale pour être à l'aise et dynamique devant une classe ». Autre petite idée à creuser : le Pacte d'excellence préconise le système de tutorat, devant permettre aux enseignants chevronnés d'épauler les jeunes qui démarrent la carrière. Bien, dit le conseil des élèves. Mais l'échange devrait aller dans les deux sens. Fraîchement formé, le novice pourrait en apprendre beaucoup au vétéran, lequel pourrait « profiter des dernières études pédagogiques qui ont été enseignées aux jeunes diplômés et également de leur vécu plus proche de celui des élèves ». (P.Bn)